

Bloc visant la certification

Assistant maternel / Garde d'enfants / code RNCP 37795



COMPÉTENCES ATTESTÉES

PROPOSER UN CADRE D'ACCUEIL DES ENFANTS DANS LE SECTEUR SPECIFIQUE DE L'EMPLOI ENTRE PARTICULIERS

- Déterminer le contenu du projet d'accueil qui définit les orientations éducatives et pédagogiques
- Présenter les missions et les limites professionnelles du professionnel de la petite enfance
- Prévoir les modalités d'implication et de participation des personnes ressources de l'enfant

DEFINIR AVEC LES PARENTS UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE EN PRENANT EN COMPTE LES BESOINS DE L'ENFANT AFIN DE FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DE L'ENFANT

- S'assurer de l'adéquation du recueil d'informations avec son projet d'accueil
- Définir conjointement avec le particulier employeur les modalités de l'accompagnement personnalisé de l'enfant (cadre, missions, horaires, moyens de communication, etc.)
- Mettre en place une période de familiarisation propre aux besoins de chaque enfant et de sa famille
- Faire évoluer le projet d'accompagnement personnalisé en fonction des évolutions de l'enfant et du cadre de ses interventions

S'ADAPTER A LA SITUATION ET A SON EVOLUTION AFIN DE PROPOSER UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE

- Prendre en compte les évolutions de l'enfant et les besoins du particulier employeur pour la prise en charge de l'enfant
- Faire évoluer son projet d'accueil à travers des temps de travail en dehors de la présence de l'enfant
- Communiquer de manière adaptée avec la famille et les professionnels intervenant auprès de l'enfant
- Prodiger des conseils pertinents et renseignés liés à la parentalité, à la demande des parents,
- Transmettre les informations utiles à la famille et aux professionnels

 56 heures

 Étude de situation professionnelle écrite

 Remise d'un certificat de compétence

Prérequis

Connaissance du français courant lu et écrit

Projet professionnel validé pour exercer au domicile du particulier employeur

Capacités physiques nécessaires pour s'occuper d'une tierce personne en toute sécurité

MODULES THÉMATIQUES PRECONISÉS

Construire son projet d'accueil

Réf: MIPA21

Objectifs du module : À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de valoriser l'exercice de son métier en créant son projet d'accueil, tout en l'utilisant au quotidien comme un outil de référence à la relation parent/enfant/professionnel.

Durée : 21 heures - 3 jours

Public : SPE, ASSMAT, DE, Autre public

Module éligible aux financements : CPF - PDC

S'inscrire dans une démarche d'accompagnement personnalisé de l'enfant et travailler en collaboration

Réf: MIDAP21

Objectifs du module : À l'issue de la formation l'apprenant sera en mesure de mettre en place un accompagnement personnalisé de l'enfant, tout en collaborant avec la famille et les professionnels qui interviennent auprès de lui afin de garantir une continuité éducative.

Durée : 21 heures - 3 jours

Public : SPE, ASSMAT, DE, Autre public

Module éligible aux financements : CPF - PDC

Soutenir la parentalité au quotidien

Réf: MISPAQ24

Objectifs du module : À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de centrer les enjeux de la parentalité, afin de soutenir les familles dans leur rôle auprès de l'enfant.

Durée : 14 heures - 2 jours

Public : SPE, ASSMAT, DE, Autre public

Module éligible aux financements : CPF - PDC



MIPA21

Bloc de Compétences

BC 04.02 - AMGE

PUBLIC

Salarié du particulier employeur (SPE)
Assistant maternel (ASSMAT)
Demandeur d'emploi (DE)
Autre public

PRÉREQUIS

Maîtriser les savoirs de base
(Lire, écrire, compter)

DURÉE

21 heures - 3 jours

EFFECTIF

12 apprenants

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Présentiel / Téléformation

DÉLAI DE MISE EN PLACE DU PROJET INDIVIDUEL DE FORMATION

Co-construction selon les modalités
du financement (nous contacter)

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Exposé, vidéos pédagogiques, exercices
guidés, cas pratiques, création d'outil

SUPPORTS PÉDAGOGIQUES ET MATÉRIEL UTILISÉ

Kits pédagogiques
Supports interactifs
Outils multimédias

MODALITÉS ET DÉLAIS D'INSCRIPTION

Consultez notre site internet, rubrique :
Formation continue

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation formative tout au long du stage

FINANCEMENT

PDC : pris en charge pour les SPE
et ASSMAT
CPF et / ou abondement
Autres (nous contacter)

TARIF

420 Euros TTC

LIEUX DE LA FORMATION

PARIS - Ile de France - PACA

FRAIS DE DOSSIER ET D'INSCRIPTION

Gratuit

NOS LOCAUX

Au cœur de la ville à proximité des moyens
de transport
Dans le cas où vous seriez en situation
de handicap, contactez notre référent :
referent.handicap@aritasgroupe.fr



Construire son projet d'accueil



OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de valoriser l'exercice de son métier en créant son projet d'accueil, tout en l'utilisant au quotidien comme un outil de référence à la relation parent/enfant/professionnel



PROGRAMME DE FORMATION

Le cadre national pour l'accueil du jeune enfant
Le projet d'accueil : définition, rôle, rubriques et supports
Les structures et les dispositifs ressources pour les AMGE
La famille d'hier à aujourd'hui : évolution et représentation
La charte de la laïcité
Les orientations éducatives et pédagogiques pour l'accueil des enfants
L'utilisation du projet d'accueil au quotidien comme un outil de référence à la relation parent/enfant/professionnel
Les modalités d'implication et de participation des personnes ressources de l'enfant
L'évolution du projet d'accueil



COMPÉTENCES VISÉES

Mettre en lien ses orientations éducatives et pédagogiques avec les 10 principes de la charte nationale pour l'accueil du jeune enfant
Choisir un support de production, créer une trame type de son projet d'accueil et déterminer les rubriques constitutives
Expliquer le projet d'accueil aux parents et s'assurer de son adéquation avec leur projet éducatif en instaurant un dialogue centré sur leurs pratiques et leurs choix éducatifs
Adopter une posture professionnelle de non jugement en respectant le principe de neutralité et de laïcité
Se positionner en tant que professionnel sans se substituer aux parents en clarifiant le rôle et la place de chacun
Intégrer dans son projet d'accueil les modalités de participation et d'implication des familles au quotidien et/ou dans des moments plus spécifiques
Accueillir chaque enfant et sa famille dans leur singularité en prenant en compte leurs diversités culturelles et sociales
Actualiser ses connaissances sur le développement global de l'enfant via les relais d'informations appropriés et intégrer les évolutions réglementaires dans son projet d'accueil
Faire évoluer son projet d'accueil grâce à des temps d'échanges, de partage et d'analyse des pratiques professionnelles

Contact Inscription Nice

10 bis, rue de Rivoli
06000 NICE
Tél. 04.89.08.16.55.
contact@aritas-sud.fr
www.aritasgroupe.fr

Contact Inscription Toulon

167, avenue Vauban
83000 TOULON
Tél. 04.94.63.07.89.
contact@aritas-sud.fr
www.aritasgroupe.fr

PUBLIC

Salarié du particulier employeur (SPE)
Assistant maternel (ASSMAT)
Demandeur d'emploi (DE)
Autre public

PRÉREQUIS

Maîtriser les savoirs de base
(Lire, écrire, compter)

DURÉE

21 heures - 3 jours

EFFECTIF

12 apprenants

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Présentiel / Téléformation

DÉLAI DE MISE EN PLACE DU PROJET INDIVIDUEL DE FORMATION

Co-construction selon les modalités
du financement (nous contacter)

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Exposé, vidéos pédagogiques, exercices
guidés, cas pratiques, création d'outil

SUPPORTS PÉDAGOGIQUES ET MATÉRIEL UTILISÉ

Kits pédagogiques
Supports interactifs
Outils multimédias

MODALITÉS ET DÉLAIS D'INSCRIPTION

Consultez notre site internet, rubrique :
Formation continue

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation formative tout au long du stage

FINANCEMENT

PDC : pris en charge pour les SPE
et ASSMAT
CPF et / ou abondement
Autres (nous contacter)

TARIF

420 Euros TTC

LIEUX DE LA FORMATION

PARIS - Ile de France - PACA

FRAIS DE DOSSIER ET D'INSCRIPTION

Gratuit

NOS LOCAUX

Au cœur de la ville à proximité des moyens
de transport
Dans le cas où vous seriez en situation
de handicap, contactez notre référent :
referent.handicap@aritasgroupe.fr



OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de mettre en place un accompagnement personnalisé de l'enfant, tout en collaborant avec la famille et les professionnels qui interviennent auprès de lui afin de garantir une continuité éducative.



PROGRAMME DE FORMATION

La démarche d'accompagnement personnalisé : objectifs, méthodes et outils.

Le rôle et la place de chacun dans l'accompagnement de l'enfant : principes et engagement.

La démarche du recueil d'informations : objectifs, méthodes et outils.

L'importance de la démarche d'observation dans un accompagnement personnalisé.

Les principes fondamentaux de la communication interpersonnelle et de la communication bienveillante.

Les transmissions quotidiennes : conditions, supports, cadre et place de l'enfant.



COMPÉTENCES VISÉES

Instaurer un climat de confiance avec les parents et un dialogue centré sur les pratiques et les choix éducatifs des parents.

Expliquer aux parents le rôle de l'assistant maternel / garde d'enfants et les limites de son intervention, afin de favoriser la collaboration.

Collecter des informations sur l'histoire de l'enfant, ses habitudes, ses besoins, ses centres d'intérêts et ses capacités.

Définir avec la famille les objectifs et les modalités d'accompagnement.

mettre en place des périodes de familiarisation et des rituels d'accueil et de séparation.

Développer une démarche de questionnement sur ses pratiques et son accompagnement en vue d'ajuster l'intervention dès que nécessaire.

Ajuster l'accompagnement personnalisé en fonction de ses observations et des évolutions de la situation de l'enfant.

Mettre en place un environnement propice et des moments favorisant la création de liens entre les parents, l'enfant et le professionnel (assistant maternel/garde d'enfants).

Communiquer de manière adaptée avec la famille et les professionnels intervenant auprès de l'enfant.

Transmettre les informations utiles à la famille et aux professionnels en utilisant des outils adaptés.

Contact Inscription Nice

10 bis, rue de Rivoli
06000 NICE
Tél. 04.89.08.16.55.
contact@aritas-sud.fr
www.aritasgroupe.fr

Contact Inscription Toulon

167, avenue Vauban
83000 TOULON
Tél. 04.94.63.07.89.
contact@aritas-sud.fr
www.aritasgroupe.fr

MISPAQ24

Bloc de Compétences
BC 04.02 - AMGE

PUBLIC

Salarié du particulier employeur (SPE)
Assistant maternel (ASSMAT)
Demandeur d'emploi (DE)
Autre public

PRÉREQUIS

Maîtriser les savoirs de base
(Lire, écrire, compter)

DURÉE

14 heures - 2 jours

EFFECTIF

12 apprenants

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Présentiel / Téléformation

DÉLAI DE MISE EN PLACE DU PROJET INDIVIDUEL DE FORMATION

Co-construction selon les modalités
du financement (nous contacter)

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Exposé, vidéos pédagogiques, exercices
guidés, cas pratiques, création d'outil

SUPPORTS PÉDAGOGIQUES ET MATÉRIEL UTILISÉ

Kits pédagogiques
Supports interactifs
Outils multimédias

MODALITÉS ET DÉLAIS D'INSCRIPTION

Consultez notre site internet, rubrique :
Formation continue

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation formative tout au long du stage

FINANCEMENT

PDC : pris en charge pour les SPE
et ASSMAT
CPF et / ou abondement
Autres (nous contacter)

TARIF

280 Euros TTC

LIEUX DE LA FORMATION

PARIS - Ile de France - PACA

FRAIS DE DOSSIER ET D'INSCRIPTION

Gratuit

NOS LOCAUX

Au cœur de la ville à proximité des moyens
de transport
Dans le cas où vous seriez en situation
de handicap, contactez notre référent :
referent.handicap@aritasgroupe.fr



SOUTENIR LA PARENTALITE AU QUOTIDIEN



OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de cerner les enjeux de la parentalité, afin de soutenir les familles dans leur rôle auprès de l'enfant.



PROGRAMME DE FORMATION

Les mutations de la structure familiale et leurs différents modes de vie.
Les processus de parentalité.
Les principales fonctions parentales et leurs rôles dans le développement de l'enfant.
La charte de soutien à la parentalité*.
La complémentarité des rôles du professionnel et des familles.
Les outils et les valeurs fondamentales d'accompagnement à la parentalité.

* Arrêté du 9 mars 2022 portant création d'une charte nationale de soutien à la parentalité.



COMPÉTENCES VISÉES

Analyser le poids des représentations en jeu dans la parentalité et dans les relations
entre professionnels et familles.
Mettre en lien ses orientations éducatives et pédagogiques avec les huit principes
de la charte de soutien à la parentalité.
Adapter ses pratiques professionnelles au regard des facteurs favorables
à la valorisation des compétences parentales.
Orienter, si nécessaire, les familles vers les lieux et les professionnels adéquats.

Contact Inscription Nice

10 bis, rue de Rivoli
06000 NICE
Tél. 04.89.08.16.55.
contact@aritas-sud.fr
www.aritasgroupe.fr

Contact Inscription Toulon

167, avenue Vauban
83000 TOULON
Tél. 04.94.63.07.89.
contact@aritas-sud.fr
www.aritasgroupe.fr

